



12-05-2020  
UNSA Police  
25 rue des Tanneries  
75013 PARIS

# Ouverture session 2021 de l'examen professionnel pour l'accès au grade de brigadier-chef de police.

## **Modalités d'inscription:**

a/ **par voie électronique** : clôture le **vendredi 12 juin 2020 à 18h00 (heure de Paris).**

Internet: <https://www.lapolicenationalerecrute.fr/Personnels/Gardien-de-la-paix/Promotion-interne#brigadier-chef>  
ou <https://devenirpolicier.fr/>

Intranet: <https://dcrfpn.minint.fr/seformer/concours-et-examens/examens-professionnels/brigadier-chef>

b/ **inscription papier** : clôture le **vendredi 12 juin avant minuit, cachet de la poste faisant foi.**

En cas d'impossibilité de s'inscrire électroniquement, les candidats pourront, sur demande écrite, obtenir un dossier imprimé. Ce courrier devra être adressé par voie postale au centre organisateur de l'examen professionnel (SGAMI/SGAP). Le dossier imprimé d'inscription, dûment complété, devra être renvoyé obligatoirement par voie postale dans les centres organisateurs de l'examen professionnel (SGAMI/SGAP) chargé des inscriptions. Tout autre mode d'envoi non postal (courriel, télécopie) sera refusé. Seuls les dossiers de la session 2021 doivent être utilisés : aucun dossier établi lors d'une session antérieure ne sera pris en compte et la candidature en cause sera déclarée irrecevable.

## **Calendrier prévisionnel des épreuves:**

a/ **UV n° 1 Techniques professionnelles** : du **4 janvier 2021 au 19 février 2021.**

b/ **UV n° 2 Commandement et Gestion** : du **18 janvier 2021 au 19 février 2021.**

## **Conditions statutaires:**

**Vous pouvez vous inscrire si vous comptez quatre ans au moins de services effectifs depuis votre nomination dans le grade de Brigadier de Police au 1er janvier 2021.**

## **Important:**

Aux termes de l'article 3 de l'arrêté du 15/01/2010 fixant le contenu et les modalités des examens professionnels pour l'accès au grade de brigadier-chef de police, « Bénéficiaire d'une équivalence avec l'unité de valeur de techniques professionnelles (UV n° 1) les titulaires du diplôme de moniteur ou d'animateur en activités physiques et professionnelles ou encore de formateur aux techniques et à la sécurité en intervention (FTSI) à jour de la validation périodique ainsi que les titulaires d'un brevet d'Etat ou d'un titre défini par arrêté ministériel sanctionnant une qualification professionnelle de sécurité et/ou de sauvetage d'un niveau supérieur au premier degré de la spécialité et exerçant celle-ci de façon permanente avec une vocation d'encadrant au sein de leur unité d'affectation. La validité de leur titre s'apprécie au moment de l'inscription à l'examen professionnel ».

Les différentes demandes d'exemption et de report doivent être justifiées par la présentation d'un certificat médical établi par le médecin inspecteur régional de la police nationale ou un médecin conventionné de la police nationale. Pour les cas d'exemption, la demande doit être accompagnée d'un arrêté portant reconnaissance de l'imputabilité au service.

**Vous perdrez le bénéfice de toute unité de valeur (UV 1 ou UV 2) obtenue, si vous n'avez pas obtenu l'unité de valeur manquante à la fin de votre cycle de 3 ans.**

**UNSA Police,  
Autonome et indépendant**









**ADRESSES UTILES POUR ENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION  
POUR L'EXAMEN BRIGADIER-CHEF DE POLICE**

**LE BUREAU DU RECRUTEMENT DONT VOUS DÉPENDEZ EST FONCTION DE  
VOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE. AUSSI, SELON VOTRE DÉPARTEMENT, VOUS  
DEVREZ IMPÉRATIVEMENT TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE INDIQUÉE  
CI-DESSOUS ET CE, DANS LE DÉLAI LÉGAL.**

LE SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR B.S.G.A.M.I.C DE ;

VOTRE DÉPARTEMENT	ADRESSE DE VOTRE BUREAU DU RECRUTEMENT
(L7(07(P7*27*K7227K+7K07LK7 OP7AL7A0	<b>SGAMI SUD OUEST ; BORDEAUX</b> Iure"u #u recru emen 7 AP Cours Dupr/ #e S" in 7M"ur 7 IP 2+ +P( 7 22 +K( BORDEAUX Ce#e.
+P7((7(*72(72*7KL7LH7A(7A* +7HP7L+7L*7A+	<b>D/ /&amp;" ion R/ &amp;ion" e #u SGAMI SUD ; DR TOULOUSE</b> Rl en F"cc" 7 K C8emin #e Ior#e ' %"n !ue 7 IP 2+ 2*( 7 2( 00L COLOMIERS Ce#e.
+7HP7L+7L*7A+	<b>SGAMI NORD ; LILLE</b> Iure"u #u recru emen 7 Ci / "#minis r" ive 7 Rue #e Tourn"i 7 HP +( * LILLE Ce#e.
+(7+27+07(H7*L72A7K*7K27L27 LP70270K	<b>SGAMI SUD EST ; LYON</b> Iure"u #u recru emen 7 *(H Rue An#r/ P8i#ip 7 LP K*( LSON Ce#e. +2
+K7+H7+L7(27*+72+72K7KA7LL7 A27AK7 *A 7*I	<b>SGAMI SUD ; MARSEILLE</b> Iure"u #u recru emen 7 *PP c8emin #e S" in e7M"r 8e 7 (2 2(2 MARSEILLE Ce#e. (K
+A7(+7H(7H*7HK7HH7H07L07LA7 AA7*(7*H72P7HA70+70(7AP7P+	<b>SGAMI EST ; DIJON</b> Iure"u #u recru emen 7 L e A Rue C8enove 7 IP 2( A(A 7 *( +(A DIFON
(K7(A7**7*07*A7*P72H72L7207 K(7KK7KH7KP7H+7H27HL7L(70*7 OL7AH	<b>SGAMI OUEST ; TOURS</b> Iure"u #u recru emen 7 2+ Rue #u MErier 7 IP (+ 0++ 7 20 HK* SAINT CSR SUR LOIRE Ce#e.
OH70070A7P(7P*7P27PK7PH	<b>SGAMI #e %" zone #e #/Sense e #e s/curi / #e PARIS ; PARIS et Préfecture de Police</b> Iure"u #u recru emen 7 Pr/Sec ure #e police 7 P Iou#ev"r# #u P"%is 7 OH (PH PARIS Ce#e. +K 7 Accueil Public ; (( Rue #es Ursins 7 OH+(K PARIS

LE SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE B.S.G.A.P.C DE ;

<b>GUADELOUPE BPO(C</b>	Iure"u #es concours 7 T@ e% #e Police 7 A%%/e M"urice Mic"u. 7 IP KLL 7 PO (+A <b>IASSE TERRE</b>
<b>GUSANE BPO2C</b>	Iure"u #u recru emen 7 Avenue Gus "ve C8"r%/ - 7 IP H++H 7 PO 2+H <b>CASENNE</b> Ce#e.
<b>MARTINI UUE BPO*C</b>	Iure"u #u recru emen 7 A+ rue #e %" R/pu 'i!ue 7 IP LH* 7 PO *L2 <b>FORT DE FRANCE</b> Ce#e.
<b>MASOTTE BPOLC</b>	Iure"u #u recru emen 7 Rue #e %" I" erie 7 IP KKA 7 PO L(+ <b>DRAOUDRI</b> Ce#e.
<b>NOUVELLE CALDONIE BPAAC</b>	Iure"u #u recru emen 7 P 'is Rue #e %" R/pu 'i!ue 7 IP CH 7 PA AKK <b>NOUMEA</b> Ce#e.
<b>POLYNÉSIE FRANÇAISE BPAOC</b>	Iure"u #u recru emen 7 S" in e Am/%ie 7 Rou e #e F"iere 7 IP *(2P( 7 PA O(2 <b>PAPEETE</b> 7 TATITI
<b>RMUNION BPOKC</b>	Iure"u #u recru emen 7 (22 Rue Fe"n C8" e% 7 IP P++ 7 PO K++ <b>SAINT DENIS</b> Ce#e.
<b>SAINTE PIERRE ET MIQUELON BPOHC</b>	Pr/Sec ure #e S" in 7 Pierre e Mi!ue#on 7 P%"ce #u Lieu en"n Co#one% PIGEAUD 7 IP K*++ 7 PO H++ <b>ST PIERRE ET MIQUELON</b> Ce#e.
<b>WALLIS ET FUTUNA BPAAC</b>	Les r/si#en s #e <b>WALLIS ET FUTUNA</b> peuvent s"#resser "u SGAP #e Nouvelle C"%/#onie



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**FICHE D'INSCRIPTION  
EXAMEN PROFESSIONNEL  
POUR L'ACCÈS AU GRADE DE  
BRIGADIER-CHEF DE POLICE  
SESSION 2021 (année 2020)**

*A défaut d'une saisie de candidature en ligne,  
le dossier papier est à adresser au SGAMI/SGAP PAYEUR  
Toute transmission tardive (hors délai fixé par l'arrêté d'ouverture publié au JORF)  
sera systématiquement rejetée.*

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ**  
**TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS SONT OBLIGATOIRES**

**Je souhaite m'inscrire à l'UV1 :**  OUI  NON  
**Je souhaite m'inscrire à l'UV2 :**  OUI  NON

SGAMI ou SGAP d'affectation (SGAMI et SGAP PAYEUR) : _____									
<b>ÉTAT CIVIL</b>									
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	<b>MATRICULE</b>	<b>0</b>						
Nom de naissance : _____ <i>(En lettres capitales)</i>									
Prénoms : _____ <i>(Souligner le prénom usuel)</i>									
Nom marital : _____ <i>(Femmes mariées, veuves ou divorcées)</i>									
Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance : _____ Dpt : ____ Arrondissement : ____ <i>(Sous la forme jj/mm/aaaa)</i>									
Pays de naissance : _____									
Nationalité française : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Nationalité <i>(Si autre que française)</i> : _____									
Diplôme scolaire le plus élevé : _____									
<b>ADRESSE MESSAGERIE ET POSTALE</b>									
Adresse mail personnelle : _____									
Adresse postale : _____									
Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____									
Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____									
<b>POSITION ADMINISTRATIVE</b>									
<input type="checkbox"/> Activité					<input type="checkbox"/> Mise à disposition				
<input type="checkbox"/> Détachement					<input type="checkbox"/> Congé parental ou congé de présence parentale				
<input type="checkbox"/> Disponibilité <sup>1</sup>									
<input type="checkbox"/> Service national ou activité dans la réserve opérationnelle									
<sup>1</sup> Vous devrez être en activité à la date de l'examen pour vous présenter									

### SITUATION PROFESSIONNELLE

Direction d'affectation : *(ex : DTSP 92 ou 94 = PP                      DDSP 95 ou 77 = DCSP)*  
 DCCRS    DCPJ    PP    DCSP    DGSI    DCPAF    DGPN    DRCPN    DCRFPN    Autres : .....

Nom de votre service : \_\_\_\_\_

Adresse de votre service : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. professionnel : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Adresse mail professionnelle : \_\_\_\_\_  
*(À DÉFAUT, RENSEIGNER UNE ADRESSE MAIL PERSONNELLE)*

Grade : \_\_\_\_\_

Date d'entrée dans la police nationale *(Sous la forme jj/mm/aaaa)* : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Date de titularisation gardien de la paix *(Sous la forme jj/mm/aaaa)* : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Date de nomination dans le grade de brigadier *(Sous la forme jj/mm/aaaa)* : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Gendarme en détachement :

Date de nomination au grade de gendarme : *(A l'issue de la formation)* \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

### ÉPREUVES

**Année de début de cycle :** \_\_\_\_\_

*(Année de session de votre début de cycle à l'examen brigadier chef faisant débiter le cycle des trois ans dans lequel vous vous êtes engagé, même si vous n'y avez pas participé.)*

J'exerce habituellement en tenue civile :  OUI                       NON

Si vous avez répondu **OUI**, veuillez vous présenter le jour de l'examen (UV 1 et/ou UV 2) dans cette tenue avec l'attestation de votre chef de service.

Si vous êtes travailleur handicapé ou en situation de handicap, **votre situation peut justifier certains aménagements d'épreuves** qui ne peuvent être accordés que sur avis d'un médecin agréé de la police nationale. Vous devez pour ce faire prendre attache avec le bureau du recrutement de votre SGAMI ou SGAP.

Travailleur handicapé :  OUI                       NON

Personne en situation de handicap  OUI                       NON

Demande d'aménagement d'épreuve :  OUI                       NON

### UV 1 « TECHNIQUES PROFESSIONNELLES »

**Équivalence :**

Êtes-vous titulaire d'une équivalence à l'UV 1 conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 15 janvier 2010 pour l'accès au grade de brigadier chef  OUI                       NON

**Important :** si vous avez répondu **OUI**, vous devez **vous inscrire obligatoirement à l'UV1** et fournir impérativement un justificatif de cette équivalence, avant la clôture des inscriptions, à votre SGAMI ou SGAP de rattachement. **La validité du titre s'appréciant au jour de la clôture des inscriptions.**

**Épreuve d'entretien avec le jury de l'UV 1 :** Je choisis le domaine suivant :

- Paix publique                       Investigation  
 Renseignement                       Migration-frontières                       Ordre public

**NB :** Ce choix est définitif et ne pourra être modifié après la date de clôture des inscriptions.

**Arme de poing en dotation individuelle** (Marque et modèle) : \_\_\_\_\_

**Demande d'exemption ou de report de l'atelier n°3 de l'UV1 :**

Vous prendrez attache avec votre SGAMI ou SGAP de rattachement **au plus tôt**. Un avis favorable ou défavorable vous sera transmis dès réception de vos pièces justificatives.

- Les candidats qui demandent une **exemption** de l'atelier 3 de l'UV1 doivent s'inscrire et transmettre un certificat médical mentionnant une incapacité permanente établi par le médecin inspecteur régional de la police nationale ou un médecin conventionné de la police nationale ainsi que l'arrêté portant reconnaissance de l'imputabilité au service (articles 4 et 6).



- Les candidats qui demandent un **report** de l'atelier 3 de l'UV1 uniquement sur la session suivante (sur justificatif médical d'un médecin inspecteur régional de la police nationale ou un médecin conventionné de la police nationale) et ceux ayant fait l'objet d'un **report** de l'atelier 3 de l'UV1 **l'année précédente**, doivent s'inscrire obligatoirement à l'UV n°1 (articles 5 et 6).

Les candidats dans la troisième et dernière année de validité de leur cycle d'examen ne peuvent demander de report de l'atelier 3 de l'UV1.

#### UV 2 « COMMANDEMENT ET GESTION »

##### **Stage obligatoire UV2 :**

Avez-vous déjà effectué le stage obligatoire UV 2 spécifique à l'examen de brigadier chef :

OUI       NON

Important : Si vous avez répondu **OUI**, vous devez fournir impérativement, **le jour de l'examen, l'attestation de stage de l'UV 2** validée par la section des formations promotionnelles (DCRFPN/SDRDP/DSSE).

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte serait susceptible de me faire perdre le bénéfice d'une éventuelle admission à l'examen de brigadier-chef de police.

Je reconnais également avoir pris connaissance de la note d'information annexée à la fiche d'inscription.

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

##### **IMPORTANT :**

1- Vous recevrez en retour l'accusé de réception de prise en compte de votre inscription ci-après dès que votre dossier aura été reçu par le bureau du recrutement du SGAMI ou du SGAP dont vous relevez. A cet effet, **vous devez joindre impérativement une enveloppe pré-timbrée indiquant votre adresse.**

2- **Toute demande d'annulation d'inscription doit intervenir avant le 12 juin 2020** date de clôture des inscriptions. Une annulation de la deuxième ou troisième inscription dans le cycle n'entraîne ni report ni interruption de celui-ci.

#### MERCI DE BIEN VOULOIR COMPLÉTER LES MENTIONS CI-DESSOUS

#### ACCUSE RÉCEPTION DE PRISE EN COMPTE DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE BRIGADIER-CHEF DE POLICE SESSION 2021

(A remplir par le candidat)

Mme / M. (*rayez les mentions inutiles*)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(A remplir par le SGAMI ou SGAP)

Le bureau du recrutement du SGAMI ou du SGAP .....a enregistré votre dossier d'inscription, le..... /...../.....sous le numéro.....

**Votre dossier va faire l'objet d'une vérification avant d'être validé. Toute décision de rejet vous sera notifiée.**

CACHET du BR du SGAMI ou du SGAP

**ADRESSES UTILES POUR ENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION  
POUR L'EXAMEN BRIGADIER-CHEF DE POLICE**

**LE BUREAU DU RECRUTEMENT DONT VOUS DÉPENDEZ EST FONCTION DE  
VOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE. AUSSI, SELON VOTRE DÉPARTEMENT, VOUS  
DEVREZ IMPÉRATIVEMENT TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE INDIQUÉE  
CI-DESSOUS ET CE, DANS LE DÉLAI LÉGAL.**

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L' ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (S.G.A.M.I) DE :

VOTRE DÉPARTEMENT	ADRESSE DE VOTRE BUREAU DU RECRUTEMENT
16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87	<b>SGAMI SUD-OUEST : BORDEAUX</b> Bureau du recrutement - 89 Cours Dupré de Saint-Maur - BP 30 091 - 33 041 BORDEAUX Cedex
09-11-12-31-32-46-65-81-82	<b>Délégation Régionale du SGAMI SUD : DR TOULOUSE</b> ZI en Jacca - 4 Chemin de Bordeblanque - BP 30 321 - 31 776 COLOMIERS Cedex
02-59-60-62-80	<b>SGAMI NORD : LILLE</b> Bureau du recrutement - Cité administrative - Rue de Tournai - 59 012 LILLE Cedex
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	<b>SGAMI SUD-EST : LYON</b> Bureau du recrutement - 215 Rue André Philip - 69 421 LYON Cedex 03
04-05-06-13-20-30-34-48-66-83-84 -2A -2B	<b>SGAMI SUD : MARSEILLE</b> Bureau du recrutement - 299 chemin de Sainte-Marthe - 13 313 MARSEILLE Cedex 14
08-10-51-52-54-55-57-67-68-88-21-25-39-58-70-71-89-90	<b>SGAMI EST : DIJON</b> Bureau du recrutement - 6 et 8 Rue Chenove - BP 31 818 - 21 018 DIJON
14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49-50-53-56-61-72-76-85	<b>SGAMI OUEST : TOURS</b> Bureau du recrutement - 30 Rue du Mûrier - BP 10 700 - 37 542 SAINT CYR SUR LOIRE Cedex
75-77-78-91-92-93-94-95	<b>SGAMI de la zone de défense et de sécurité de PARIS : PARIS et Préfecture de Police</b> Bureau du recrutement - Préfecture de police - 9 Boulevard du Palais - 75 195 PARIS Cedex 04 - <i>Accueil Public</i> : 11 Rue des Ursins - 75014 PARIS

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L' ADMINISTRATION DE LA POLICE (S.G.A.P.) DE :

GUADELOUPE (971)	Bureau des concours - Hôtel de Police - Allée Maurice Micau - BP 466 - 97 108 BASSE TERRE
GUYANE (973)	Bureau du recrutement - Avenue Gustave Charléty - BP 5005 - 97 305 CAYENNE Cedex
MARTINIQUE (972)	Bureau du recrutement - 80 rue de la République - BP 652 - 97 263 FORT DE FRANCE Cedex
MAYOTTE (976)	Bureau du recrutement - Rue de la Batterie - BP 448 - 97 610 DZAOUZDI Cedex
NOUVELLE CALÉDONIE (988)	Bureau du recrutement - 9 bis Rue de la République - BP C5 - 98 844 NOUMEA Cedex
POLYNÉSIE FRANÇAISE (987)	Bureau du recrutement - Sainte Amélie - Route de Faiere - BP 21391 - 98 713 PAPEETE - TAHITI
RÉUNION (974)	Bureau du recrutement - 133 Rue Jean Chatel - BP 900 - 97 400 SAINT DENIS Cedex
SAINT-PIERRE ET MIQUELON (975)	Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon - Place du Lieutenant Colonel PIGEAUD - BP 4200 - 97 500 ST PIERRE ET MIQUELON Cedex
WALLIS ET FUTUNA (988)	Les résidents de WALLIS ET FUTUNA peuvent s'adresser au SGAP de Nouvelle-Calédonie